

## Bref résumé de l'Examen par les pairs de l'OCDE sur la coopération pour le développement du Canada

Septembre 2018

Le communiqué de presse se trouve ici : <https://www.oecd.org/fr/developpement/le-canada-doit-accroitre-ses-apports-d-aide-exterieure-en-coherence-avec-son-engagement-renouvele.htm>.

Le rapport complet est ici : [https://read.oecd-ilibrary.org/development/oecd-development-co-operation-peer-reviews-canada-2018\\_9789264303560-en](https://read.oecd-ilibrary.org/development/oecd-development-co-operation-peer-reviews-canada-2018_9789264303560-en)

### Renseignements généraux sur l'examen

- La dernière fois que le Canada a été soumis à un examen par les pairs, c'était en 2012.
- L'examen a impliqué la participation d'évaluateurs de l'Allemagne et de la Norvège, ainsi qu'une visite en Tanzanie.
- Selon le rapport, 9 des recommandations de 2012 ont été mises en œuvre, 12 ont été partiellement mises en œuvre et 3 n'ont pas été mises en œuvre.

### Quelques pas en avant pour la coopération au développement du Canada

- Le rapport a félicité le Canada pour :
  - sa vision plus claire et plus ciblée qu'en 2012 (avec la Politique d'aide internationale féministe et une plus grande visibilité accordée à l'égalité entre les sexes, la mise à jour de la Politique de partenariat de la société civile, la fin de l'aide liée) ;
  - sa qualité de bon donateur humanitaire (engagement et analyse intégrés des conflits, approche pangouvernementale, financement pluriannuel, transferts de fonds) ; et
  - le renforcement de la surveillance et de l'évaluation dans les domaines du développement, de la politique étrangère et du commerce, et la conception d'une stratégie d'apprentissage.

### Les recommandations

- Cependant, le rapport propose aussi un certain nombre de recommandations dans des domaines où Affaires mondiales Canada pourrait bâtir sur ses progrès et **favoriser une plus grande clarté et prévisibilité** en :
  - diffusant des orientations et des outils clairs pour faciliter la mise en œuvre de la PAIF (politiques pour les six domaines d'action, orientations et outils mis à jour) - ce qui devrait se faire très prochainement ;
  - clarifiant son approche de partenariat (maintenant qu'il n'y a plus de pays de concentration) pour s'assurer qu'elle sera souple et flexible, tout en garantissant l'appropriation, la prévisibilité, les partenariats inclusifs, l'harmonisation et la responsabilité mutuelle ;
  - évaluant la qualité, l'efficacité et l'efficacé de ses partenariats et en renforçant la prévisibilité, compte tenu de l'importance des OSC comme partenaires (le rapport laisse entendre que ce manque de prévisibilité serait causé par l'insistance actuelle d'AMC sur le financement par projet plutôt que sur le financement institutionnalisé ou par programme) ;
  - élaborant une stratégie, des orientations et des outils clairs pour travailler avec le secteur privé ;
  - augmentant son aide de base pour les institutions multilatérales, y compris à travers l'élaboration d'un cadre stratégique pour son engagement avec ces institutions multilatérales, développé en dialogue avec elles.

- Bien que la fusion semble avoir amélioré la **cohérence de l’approche du Canada en matière** de politique étrangère, de commerce, de développement et de paix et sécurité, le rapport note un certain nombre d’aspects sur lesquels il **reste du travail à faire** :
  - Affaires mondiales Canada doit en faire plus afin de rationaliser et harmoniser les processus et systèmes, bâtir une culture commune, décloisonner les secteurs et favoriser l’échange d’information entre les ministères.
  - Pour mettre en œuvre la nouvelle la PAIF, le personnel aura également besoin de nouvelles compétences et méthodes de travail, et de soutien technique, pour être en mesure de construire son expertise, d’expérimenter, d’innover et de prendre des risques.
  
- Le rapport souligne que même si **la rationalisation de la programmation est en cours**, le Canada **doit encore réduire le fardeau administratif** de ses appels de financement et créer des mécanismes et des approches plus efficaces. Cela comprend les éléments suivants :
  - L’utilisation de normes de service pour les gestionnaires de programme afin d’augmenter la prévisibilité des calendriers pour la proposition de projets, l’approbation, la signature de contrat et la communication des résultats du financement.
  - L’augmentation des pouvoirs financiers délégués pour l’aide internationale et, comme les mécanismes de contrôle et de conformité du Conseil du Trésor demeurent un obstacle à la capacité de réagir en temps opportun, la conclusion d’un accord avec le Conseil du Trésor au sujet des subventions et contributions consenties pour augmenter la rapidité du processus tout en veillant à ce que les contrôles adéquats soient en place.
  - Alors que le cadre de gestion axée sur les résultats se complexifie pour répondre aux différents domaines d’action et cadres de pays, il faut s’assurer que les cadres de résultats soient simples et démontrent les progrès accomplis ; et il faut exploiter davantage l’appropriation des données et résultats.
  - Les objectifs humanitaires du Canada sont fondés sur les principes humanitaires et les besoins, mais les pairs ont recommandé au gouvernement de fournir des orientations sur la manière d’atteindre ces objectifs, de préciser ses critères d’affectation des fonds à telle ou telle crise et de mesurer les résultats de ce soutien.
  
- Sur **les principaux défis**, les pairs ont reconnu que le Canada devait encore réaliser les choses suivantes :
  - Augmenter son APD en se fixant une cible ambitieuse d’augmentation de la proportion de son APD consentie par rapport à son RNB, et fixer des jalons pour y parvenir.
  - Améliorer la cohérence de ses politiques en établissant un mécanisme permettant d’analyser les domaines dans lesquels sa politique intérieure et son cadre réglementaire sont susceptibles d’avoir des effets négatifs sur les pays en développement.